



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

DESCRIPTIF - MODULE A4

« TECHNIQUE DES MOTOCYCLES ET PHYSIQUE – PLANIFICATION DE LA FORMATION »

Description	L'influence de la technique et de la physique est évidente lors de la conduite d'un motorcycle. Les futurs moniteurs de conduite de motorcycle ont besoin de connaissances spécifiques appropriées. Pour les cours pratique, il est important de connaître les différents types de construction des motorcycles et d'intégrer leur incidence sur la technique et la physique de la conduite dans la conception des cours. De ce fait, les apprenants doivent disposer de diverses expériences pratiques avec tous types de motorcycles. Le développement technique constant des véhicules rend indispensable de suivre l'évolution des nouveautés et d'en évaluer les effets possibles. La technique des motorcycles et la physique ne doivent pas rester des thèmes théoriques mais être orientées vers la pratique. Pour tous les contenus, l'utilité et la mise en pratique dans les cours avec les élèves de conduite doivent être évaluées. La conviction qu'un usage sûr de la route dépend essentiellement de l'individu doit ressortir dans tous les thèmes relatifs à la technique et à la physique.
Prérequis	L'accès à la formation se fait sur dossier attestant: ⇒ Compétence du module B8 ou être en possession du permis de moniteur de conduite de la catégorie B ou de l'ancienne catégorie I ⇒ Posséder le permis de conduire de durée illimitée pour la catégorie A ⇒ Test d'évaluation des compétences effectué et réussi
Groupe-cible	Nouveaux moniteurs
Compétence opérationnelle	Les apprenants ont la capacité de planifier des phases de formation en s'appuyant sur des bases théoriques relatives à la technique des motorcycles et à la physique.
Contenu	⇒ Bases de la technique des motorcycles : types de constructions des motos (side-car car inclus), motorcycles légers, petits et à trois roues, châssis, moteur, propulsion / traction ⇒ formule de conversion kW/CV/poids ⇒ réglage des éléments de commande ⇒ bases physiques spécifiques aux motorcycles et effets sur le comportement dans le trafic ⇒ entretien et contrôle ; travaux pratiques ⇒ dispositions légales relatives aux véhicules (permis, exigences techniques) ⇒ planification de la formation (conception, définition des unités et objectifs d'apprentissage, etc.)
Positionnement du module	Le module A4 «Technique des motorcycles et physique – Planification de la formation » sert de certificat partiel pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de motorcycle.
Certificat de compétence A4	Travail écrit : établir un processus de formation détaillé et exemplaire sur un thème relatif à la technique des motorcycles ou à la physique, avec indication des compétences, des objectifs d'apprentissage, des séquences d'apprentissage et de la méthodologie d'enseignement et d'apprentissage.
Qualification supplémentaire pour Moniteur / Monitrice de conduite de motorcycles	Les modules A4, A6, A7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du module A8. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 3 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de motorcycle auprès de : Association suisse des moniteurs de conduite ASMC Secrétariat CAQ Case postale 8150 3001 Berne



Dates	Selon le planning de la session
Horaire	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
Durée du module	40h de temps de présence
Travail autonome	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
Prix	Selon les tarifs en vigueur
Lieu	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux